

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE FLAMANVILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE VENDREDI 6 MARS 2026

La commission locale d'information de Flamanville se réunira le vendredi 6 mars 2026 pour son assemblée générale. L'ordre du jour est le suivant :

09h00 : Début de l'assemblée au Pôle de proximité des Pieux

1. Validation du compte rendu de l'Assemblée générale du 19 décembre 2025 (CLI)
2. Présentation du bilan moral pour l'année 2025 de la CLI de Flamanville (CLI)
3. Présentation de la clôture du budget 2025 de la CLI de Flamanville (CLI)
4. Présentation des actions prévisionnelles pour l'année 2026 de la CLI de Flamanville (CLI)
5. Présentation du budget prévisionnel 2026 de la CLI Flamanville (CLI)
6. Point sur les événements significatifs de niveau 0 et de niveau 1 – Fla 1 et 2 (Exploitant - ASNR)
7. Retour sur les conséquences du passage de la tempête GORETTI sur le site d'EDF Flamanville (Exploitant - ASNR)
 - Présentation chronologique détaillée des événements : chronologie sur le plan du matériel et de la mobilisation humaine
 - Point sur l'environnement autour de la centrale : voies d'accès, masses salines et interactions avec les transformateurs, quels retours d'expérience ?
8. Questions diverses

12h : Fin de l'Assemblée



BENOIT FIDELIN
Président de la commission locale
d'information de Flamanville

vous convie à assister à l'assemblée générale

le vendredi 6 mars 2026 à partir de 09h00, à l'amphithéâtre du pôle de proximité des Pieux

Quel est le rôle d'une Commission Locale d'Information ?

Une Commission locale d'information (CLI) est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place dès qu'il y a présence d'une Installation Nucléaire de Base (INB).

La CLI a une double mission : informer la population sur les activités nucléaires et assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Flamanville.

Ces travaux doivent permettre ainsi au citoyen de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire. La CLI questionne l'exploitant EDF, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), organise des débats, effectue des contre-analyses, surveille l'environnement, engage des expertises, participe à des inspections.

